



Industry and Science
Canada

Legal Metrology

Industrie et Sciences
Canada

Méetrologie légale

APPROVAL No. — N° D'APPROBATION

AM-4977

NOV - 5 1993

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Industry,
Science and Technology for:

CATEGORY OF DEVICE:

Electronic Weight Indicator

APPLICANT / REQUÉRANT:

Pacific Industrial Scale Co. Ltd.
9111 River Drive
Richmond, BC
V6X 1Z1

MODEL(S) / MODÈLE(S):

SDI-9301
SDI-9302

RATING:

Up to 10 000 counts are available for weight display by
1, 2, 5 with a programmable decimal

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, pour:

CATÉGORIE D'APPAREIL:

Indicateur pondéral électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

Industrial Data Systems Inc.
Orange, California
USA 92665

CLASSEMENT:

Jusqu'à 10 000 échelons sont disponibles pour
l'affichage du poids par multiplicateurs de 1, 2 et 5,
le signe décimal étant programmable

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic AC powered weight indicator that, when interfaced to an approved and compatible weighing device, becomes a weighing system.

The device is encased in either a stainless steel or mild steel enclosure and is available as a wall mounted (SDI-9302) or desktop (SDI-9301) indicator.

The device is fitted with the following features:

- vehicle truck weighing operation and other industrial weighing applications;
- time and date;
- an eight digit seven segment with decimal point vacuum fluorescent display and a sixteen alpha character vacuum fluorescent display;
- status annunciators for center of zero, net, gross, tare, motion;
- two point calibration (zero, test weights).

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est un indicateur pondéral électronique alimenté en c.a. qui, lorsqu'il est relié à un élément de pesage approuvé et compatible, constitue un ensemble de pesage.

Le boîtier de l'appareil est en acier inoxydable ou en acier doux et est offert en modèle mural (SDI-9302) et en modèle pupitre (SDI-9301).

L'appareil présente les caractéristiques suivantes :

- il convient au pesage des camions et à d'autres pesages industriels
- il indique l'heure et la date ;
- il comporte un dispositif d'affichage fluorescent sous vide à huit chiffres à sept segments et à point décimal et un dispositif fluorescent sous vide à seize caractères alpha ;
- il présente des afficheurs associés au centre du zéro, au poids net, au poids brut, à la tare, au déplacement ;
- il présente un étalonnage à deux points (zéro et poids d'essai).

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

The operator controls consist of the following:

- numeric keypad "0" through "9" with decimal point and backspace key;
- four programmable function keys which are used to fit a variety of weighing applications;
- four fixed function keys which are used for data maintenance, configuration and test;
- four standard keys which are used for zero, tare, gross/net mode switching and printing.

Metrological adjustments for span and coarse zero are enabled by a switch that is located within the enclosure. The housing is sealed with a lead seal and wire or with a tamper proof paper seal. The design is exempt from providing ready access to all other components or adjustments without breaking the seal as specified in SGM3/10.

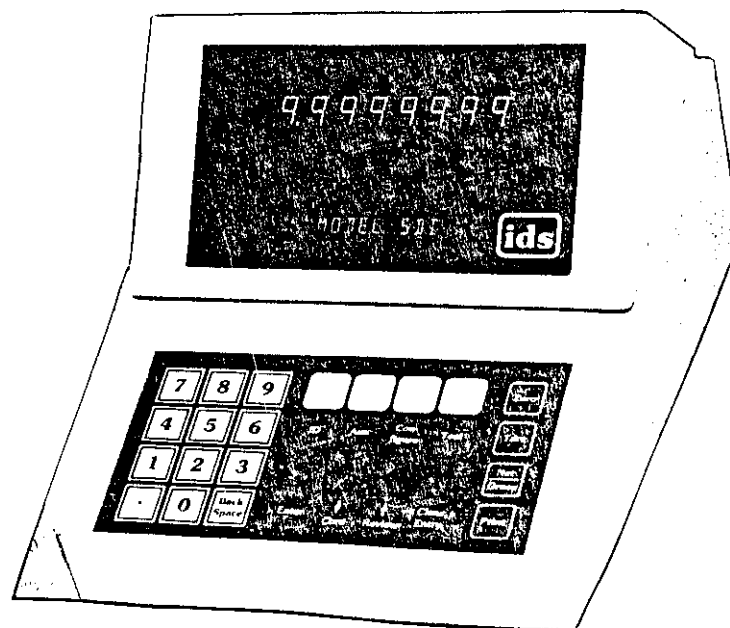
DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Les commandes de l'opérateur sont :

- un clavier numérique de "0" à "9" avec un point décimal et la touche de rappel arrière ;
- quatre touches fonctions programmables qui s'adaptent à une variété d'opérations de pesage ;
- quatre touches fonctions fixes utilisées pour la conservation des données, la configuration et les tests ;
- quatre touches standards associées à la mise à zéro, à la tare, au poids brut/net, au changement de mode et à l'impression.

Les dispositifs de réglage métrologique pour la portée et le zéro approximatif sont mis en oeuvre par un commutateur placé dans le boîtier. Le boîtier est scellé à l'aide d'un plomb et d'un fil métallique ou d'un papier inviolable. L'appareil n'est pas tenu d'assurer un accès facile aux autres composants ou dispositifs de réglage sans bris de sceau, conformément à la norme ministérielle SGM3/10.

Model SDI-9301 / Modèle SDI-9301



APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry and Science Canada.



D. W. Morgan

Acting Manager,
Weights and Measures Laboratories

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie et Sciences Canada.

NOV - 5 1993

Date:

Gérant intérimaire,
Laboratoires des Poids et mesures